

Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2006)
Heft: 4

Artikel: "La société à 4000 watts est réaliste" : Interview
Autor: Egger-Jenzer, Barbara / Riva, Klaus
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-643214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



«La société à 4000 watts est réaliste»

INTERNET

Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne:
www.bve.be.ch

Stratégie énergétique 2006:
www.bve.be.ch/site/fr/bve_bve_pub_energiestrategie_f-5.pdf

En juillet, la Conseillère d'Etat Barbara Egger-Jenzer a présenté la prise de position du gouvernement bernois au sujet de la future stratégie énergétique du canton. Ce document préconise une réduction de la consommation moyenne d'énergie par personne d'un tiers pour ces 30 prochaines années par des mesures de promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. L'énergie nucléaire n'est plus à l'ordre du jour.

Madame Egger, selon la stratégie énergétique 2006 récemment présentée, à partir de 2035, 80% de l'électricité consommée dans le canton de Berne devrait être produite par des sources d'énergies renouvelables. Comment entendez-vous y parvenir?

La stratégie énergétique du canton de Berne repose sur deux piliers. Nous souhaitons en premier lieu promouvoir les énergies renouvelables de manière cohérente en misant sur des vecteurs d'énergies domestiques tels que le bois, la biomasse, la chaleur ambiante, le soleil, le vent et la force hydraulique. Aujourd'hui déjà, dans le canton de Berne, la part d'électricité tirée de l'énergie hydraulique représente près de 60%. Il s'agira à l'avenir d'optimiser son utilisation en mettant l'accent sur le soutien aux petites centrales hydroélectriques.

Le second pilier réside dans l'efficacité énergétique. Nous devons réduire massivement la consommation d'énergie dans le canton de Berne. Nous nous fondons sur la perspective de la société à 2000 watts. A moyen terme, nous entendons obtenir dans le canton un abaissement de la consommation d'énergie par personne de 6000 watts actuellement à 4000 watts d'ici 2035 puis, par la suite, à 2000 watts à l'horizon 2050.

En quoi le gouvernement peut-il contribuer à la réalisation de ces objectifs?

Le gouvernement se considère en premier lieu comme garant de la qualité et de la fiabilité des conditions-cadre afin que les entreprises bernoises puissent s'affirmer sur un marché de l'électricité de plus en plus libéralisé. Au niveau de l'aménagement du territoire, par exemple, nous entendons créer les conditions nécessaires à la construction de deux à trois centrales thermiques à biomasse. La partie du plan directeur cantonal consacrée à l'énergie servira de point de départ. Nous y définirons les diverses mesures de promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans le canton de Berne, auxquelles les autorités seront tenues de se conformer. Sur le plan légal, nous établirons en outre les conditions nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie et élaborerons à cet effet une nouvelle mouture de notre loi cantonale sur l'énergie.

Comment les partis ont-ils réagi à ce concept énergétique?

La conviction que la promotion des énergies renouvelables domestiques ouvre aux populations rurales de nouvelles perspectives est plus ou moins parvenue à s'imposer au-delà des frontières des partis. En 2003 déjà, nous avions averti le Parlement dans le troisième rapport énergétique que,

moyennant un soutien conséquent, les énergies renouvelables recèlent pour le canton de Berne un potentiel de l'ordre de 1000 nouveaux emplois durables dans le secteur des énergies renouvelables de 2002 à 2012; et ce, atout non négligeable, essentiellement en campagne bernoise. Les milieux ruraux y sont d'ailleurs très favorables. Les agriculteurs se sont en effet bien rendu compte que les vecteurs énergétiques renouvelables leur ouvrent de nouvelles perspectives.

Les avis divergent par contre sur la question de l'avenir du nucléaire. Bien sûr, le camp rouge-vert et les partis bourgeois ne seront jamais sur la même longueur d'onde sur ce thème. Je m'oppose toutefois à ce que la politique énergétique du canton de Berne ne se développe qu'autour de cette seule question.

Il n'en demeure pas moins que les experts en énergie déconseillent un abandon du nucléaire, en invoquant le fait que les sources d'énergies renouvelables ne pourront combler le déficit d'approvisionnement électrique prévisible d'ici dix ans.

«À MOYEN TERME, LE CANTON DE BERNE DISPOSE D'ASSEZ D'OPTIONS POUR PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ EN QUANTITÉ SUFFISANTE SANS FAIRE APPEL À L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE.»

A moyen terme, le canton de Berne dispose d'assez d'options pour produire de l'électricité en quantité suffisante sans faire appel à l'énergie nucléaire. En premier lieu, il convient d'aider les sources d'énergies renouvelables à s'imposer. Il incombera au Parlement fédéral de poser les bons jalons, cet automne, lors des débats sur des projets électriques et de se prononcer, par exemple, sur le rachat de courant injecté produit à partir d'énergies renouvelables.

Au niveau cantonal, nous entendons intensifier les efforts de collaboration entre l'économie et les universités et hautes écoles spécialisées afin de renforcer durablement la place bernoise en tant que poste de transmission du savoir et de la recherche. Le nouveau Conseil exécutif s'est fixé comme objectif de créer un environnement propice aux innovations techniques de l'industrie et des arts et métiers, y compris dans le domaine de l'énergie.

Les représentants de votre parti combattent le projet de rehaussement du barrage du Grimsel «KWO plus» visant une exploitation accrue de la force hydraulique. Quant au recours à l'énergie éolienne domestique, il est controversé par le camp gauche-vert pour des raisons de protection du paysage...

Nous ne pouvons avoir le beurre et l'argent du beurre, j'en conviens. Qu'il s'agisse d'intensifier

la production hydroélectrique ou de construire des nouveaux parcs éoliens, une pondération objective des intérêts, exempte de préjugés idéologiques, doit prévaloir. Il n'est plus possible de se positionner contre le nucléaire et, simultanément, de lutter contre des projets pertinents dans le domaine du renouvelable. Ceux qui soutiennent l'actuelle stratégie énergétique 2006 doivent donc aussi se montrer favorables à «KWO plus».

Les Forces Motrices Bernoises (FMB) entendent obtenir une prolongation de leur autorisation d'exploitation de la centrale nucléaire de Mühleberg au-delà de 2012. Quelle est l'attitude adoptée sur cette question par le nouveau gouvernement?

Pour ces quatre prochaines années, l'on peut partir du principe que le gouvernement bernois adoptera plutôt une position de refus face à une telle demande de prolongation. Nous maintenons notre objectif de garantir à long terme un approvisionnement énergétique sans atome dans le canton de Berne. Il appartiendra toutefois à la Confédération de statuer sur la durée de maintien en exploitation de la centrale de Mühleberg.

Comme alternative au nucléaire, le gouvernement propose la construction de centrales combinées à gaz, dont les émissions de CO₂ sont pourtant considérables.

Il faudra bien avaler la pilule. Les centrales combinées à gaz permettront de couvrir la période de transition nécessaire au secteur du renouvelable pour combler le déficit d'approvisionnement entraîné par un abandon du nucléaire. Les exploitants de ces centrales devront compenser les rejets supplémentaires de CO₂. La durée de cette période de transition dépend de notre capacité à abaisser simultanément de manière décisive la consommation d'énergie dans le canton de Berne. Même les FMB reconnaissent qu'à l'horizon 2035, l'objectif d'une société à 4000 watts est tout à fait réaliste.

Quel rôle joue SuisseEnergie dans vos réflexions?

Tout comme les autres cantons, nous dépendons du soutien actif de la Confédération pour la mise en œuvre de notre stratégie énergétique. Le programme SuisseEnergie constitue un élément aujourd'hui incontournable de la politique énergétique et climatique de la Suisse.

Interview: Klaus Riva

Du bois, de la force hydraulique et du solaire au lieu du nucléaire

Début juillet, la Conseillère d'Etat bernoise Barbara Egger-Jenzer a présenté aux médias une prise de position concernant la future politique énergétique du canton de Berne. La stratégie énergétique 2006 prévoit que d'ici 30 ans, le canton soit approvisionné en énergie sans recours à l'atome, mais en s'appuyant sur les sources d'énergies domestiques ainsi que par une utilisation efficace des ressources. Les objectifs stratégiques poursuivis sont les suivants:

- Production de chaleur: d'ici 2035, 70% des immeubles locatifs et des bâtiments administratifs devraient être chauffés au moyen de sources d'énergies renouvelables.
- Production de carburant: 3% des carburants devront être issus de la biomasse.
- Production d'électricité: 80% du courant électrique devra provenir des sources d'énergies renouvelables que sont l'eau, le bois, la biomasse et la chaleur ambiante.
- Utilisation de l'énergie: d'ici 2035, les besoins de chauffage du parc immobilier du canton de Berne devront diminuer de 20%.
- Développement territorial: le plan directeur cantonal devra être complété par un plan d'approvisionnement en énergie. De plus, les 60 communes où vivent plus de 60% de la population bernoise devront élaborer un plan directeur de l'énergie dont la mise en exécution sera obligatoire.

La version française de la prise de position est disponible sur Internet à l'adresse www.bve.be.ch/site/fr/bve_bve_pub_energiestragie_f-5.pdf